

Le Front

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

Le lundi 21 février 1983

Vol. 19 no. 19

Résultats officiels des élections

Président de la F.E.U.M. et
représentant au conseil des
gouverneurs

Robert Melanson 134
Stephen Alexander 353
Pierre Landry 979 élu

Directeur aux affaires externes

Erik Roy 544
Pierre Cormier 905 élu



Pierre Landry Réal Gauthier

Directeur(trice) aux affaires
internes et représentant(e) au
Sénat académique.

Carla White 581
Réal Gauthier 856 élu



Pierre (Pete) Cormier Peter Young

Directeur des finances

Mehdi Attia 576
Peter Young 882 élu

Sommaire

EDITORIAL.....	1
ÉCHOS DES FACULTÉS.....	3
OPINION DU LECTEUR.....	4
EN ACADIE.....	5
CULTURE ET ARTS.....	6-7
ENTRE AUTRES.....	8-9
SPORTS ET LOISIRS.....	10
AU KACHO.....	11-12

50% de la population étudiante
a voté.

Vincent Bourgeois et Marc
Thériault
co-présidents d'élection

P.S. Quant à la participation,
elle a augmenté de 4% par
rapport à l'année dernière.

★ F.E.U.M. ★

EDITORIAL

- l'A.E.E.U.M.

est en crise

voir à la page 2

- Commentaires

libres sur les

élections

voir à la page 2

- Carnaval Étudiant...

voir à la page 3

Réunion régulière

CONVOCACTION À UNE RÉUNION RÉGULIÈRE DE
LA F.E.U.M. QUI AURA LIEU LE MERCREDI
23 FÉVRIER 1983 À 19H00 AU LOCAL 106
DE L'ÉDIFICE DES ARTS.

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 JANVIER 1983 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 9 FÉVRIER 83
3. RAPPORT DU CONTRÔLE INTERNE
4. SITUATION LINGUISTIQUE
5. CENTRE SOCIAL: RAPPORT AUX PRÉSENTATIONS
6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PIERRE LANDRY,
PRÉSIDENT.

Volley-Ball: finale ASIA à Moncton



voir à la page

ÉDITORIAL

L'Association des étudiant(e)s étranger(ère)s de l'U de M est en crise

Parler de crise, ce serait, pour certains d'entre nous, faire usage d'un mot déplacé qui ne cadrerait sans doute pas avec la réalité.

Mais la situation qui prévaut à l'heure actuelle au sein de cette association est telle que nous ne pouvons nous dérober pour tenter d'échafauder un autre mot qui ne reflèterait pas la véritable atmosphère de dissension qui y sévit en ce moment.

À cet effet, ce serait une lâcheté de notre part et l'histoire nous jugera sévèrement si nous ne dénonçons pas en termes clairs et précis cet atmosphère épidémiquement cancéreux qui ronge cette association.

Par contre, on nous reprochera de n'avoir pas respecté l'adage qui veut que les linges sales se lavent en familles.

Raison de plus pour le dénoncer dans notre journal étudiant car ce serait éliminer de notre part d'exclure la communauté étudiante de cette famille si tant est que cette famille se veut élargie et multiculturelle! Recourons à l'histoire pour rétablir et reconstruire les faits.

En effet, en date du jeudi 27 janvier dernier, le président de l'association des étudiant(e)s étranger(ère)s de l'U de M avait convoqué une réunion extraordinaire.

Selon nos sources d'informations, le

président et quelques personnes de son entourage, qui étaient en conflit d'intérêt avec certains membres de la direction générale, se sont permis de mobiliser et d'intoxiquer un groupe de personnes contre des individus; créant pour la même occasion un problème qui prenait des dimensions "racistes".

N'aurait-il pas dû, en tant que président et responsable d'une association à caractère multiculturel, chercher à apaiser le conflit plutôt que de l'amplifier et d'en profiter pour s'emparer du plus grand pouvoir possible? (L'annulation de la soirée internationale décidée par lui deux jours avant la soirée; la destitution de la vice-présidente; tentatives d'appropriation des locaux de l'association; l'appropriation du compte en banque...).

Voilà une situation anodine qui lui saute aux yeux et qui nous laisse perplexe! En fait, les étudiants étrangers(ères) connaissent les situations difficiles qui devraient les rapprocher; Est-ce là le rôle d'un président de poser des gestes qui les divisent sous couvert de principe de majorité?

D'un côté, cette situation ne fait que certaines(e)s étudiant(e)s se sentent victimes d'un racisme qu'ils n'ont pas provoqué, simplement parce qu'on a cherché à les grouper et à les faire agir sans qu'ils comprennent la

manipulation.

D'un autre côté, l'autre groupe (minoritaire) se sent injustement dépourvu de son droit à la parole, à l'expression... L'association perd de ce fait son caractère sacré de multiculturel.

Nous sommes d'accord avec le principe de la loi de la majorité qui sous-tend d'ailleurs la démocratie.

Mais alors, comment se protéger contre la "Tyranie" de la majorité comme le disait si bien M. Philippe Doucet professeur au département des sciences politiques? C'est là le problème qui sécoue octroisement cette association.

Nous ne prenons position contre aucun de deux groupes mais contre des individus qui se servent très habilement de la majorité pour perpétrer des abus au sein de l'association.

Du reste, nous pensons que le président de l'association aura l'obligation de clarifier cette situation dans le prochain journal. Et nous lançons une invitation à tous ceux qui sont impliqués d'une manière ou d'une autre à cet aidons d'avoir l'aimabilité de nous écrire. Vos commentaires nous aideront si pas à sortir de l'impasse du moins à déterminer la responsabilité des personnes impliquées.

Sumbu Longhomo

Commentaires libres de Sumbu Longhomo sur les élections

Le taux de participation de 50% pour certains d'entre nous ne peut en aucun cas justifier l'attachement de la population étudiante à sa fédération et pour d'autres, c'est un indice positif. Ce genre de discussions, nous laissons aux politologues et autres les soins de s'en occuper.

Quant à nous, le taux de participation de 50% témoigne à suffisance l'attachement des étudiant(e)s à leur fédération, si tant est que ce taux se chiffrait à 46%; l'année dernière.

Par ailleurs, il conviendrait de nous attarder ne fût-ce qu'une seconde sur le déroulement de ces élections. Durant toute la campagne électorale, tout le monde parlait de deux informations: de gauche et de droite.

À ma connaissance, c'est la première fois que nous assistons à la présence de deux formations plutôt que des individus. Peut-on conclure qu'à la F.E.U.M., il régit actuellement des groupes idéologiques?

A mon avis, cette conclusion est dangereuse pour notre fédération. Car, nous pensons qu'à la

F.E.U.M., nous avons besoin non pas d'un groupe idéologique au "pouvoir" mais plutôt des défenseurs des droits et intérêts des étudiants. Et nous pensons que c'est cet esprit qui devrait et doit régner au sein de la fédération.

D'une part, il conviendrait de souligner le retour pour un deuxième mandat consécutif de Pierre Landry comme président. Cette continuité permettra sans doute à Pierre Landry de livrer les renseignements nécessaires aux nouveaux-venus pour l'écoulement rapide des problèmes auxquels nous face à l'heure actuelle l'exécutif de la F.E.U.M.

D'autre part, il ne reste plus qu'à connaître la composition du prochain conseil d'administration de la F.E.U.M. Ceci étant, nous ne pouvons que féliciter la population étudiante pour sa grande participation aux élections et nous en profitons pour féliciter les élus.

Enfin, la population étudiante a fait son choix et nous ne pouvons que nous soumettre à sa volonté souveraine.

L'équipe du journal

Rédaction: Rodrigue Hébert

Direction: Sumbu Longhomo

Caricaturiste: Isabelle Bourgeois

Nouvelles:

Locales: Aziz Fall

Culturelles et des arts: Sonia Eliev

Sportives et des loisirs: Marc LeBlanc

Internationales: Virginie Saint-Louis

Correction: Gisèle Collette

Responsable du montage: Raymonde Arsenau

Photocomposition: Claudette LeBlanc

Photographie: Jean-Guy Savoie

Soutien Technique:

A. Correcteur(trice):

-Réjean Roy
-Carole Bideau
-Rhéa Laforgue

B. Mise en page:

-Hélène Laroche
-Sylvie Godin
-Sika Eliev
-Roch Ringuet

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiant(e)s et étudiant(e)s de l'Université de Moncton en Acadie; publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massé, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506) 858-4526 (4484 pour les abonnés)

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiant(e)s et étudiantes. Les opinions éditoriales dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Prenez conscience vos journaux pour le prochain FRONT au plus tard le jeudi 24 février 1983.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sans dactylographie. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retenir les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c.à.d. sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes défavorisés (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.)

ECHOS DES FACULTÉS

La Femme et le Droit

Semaine d'activités du 7 au 10 mars 1983
Organisée par LE COMITÉ DES
ÉTUDIANTES DE L'ÉCOLE DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

Toutes les activités suivantes auront lieu à la salle 258 de l'École de droit à 19h30.

LUNDI 7 MARS: DROIT FISCAL
CONFÉRENCE: "La femme et l'impôt"
- la femme mariée et la femme célibataire
- la femme au travail vs la femme au foyer
- déduction familiale
- pension alimentaire

PAR: ETHEL ATALA, professeur de droit à l'Université McGill et professeur invité à l'Université de Moncton.

Après la conférence, des beignes et du café seront servis.

MARDI 8 MARS: JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME
Activité: distribution de la documentation du conseil consultatif sur la condition de la femme (N.-B.)
Lieu: Bibliothèque de l'École de droit

MERCREDI 9 MARS: SESSION D'INFORMATION
SUJET: Têlidon: banque d'information concernant la femme

Carnaval Étudiant...

Avant de vous voir tout partir pour la semaine d'étude, le comité du carnaval aimerait bien vous signaler qu'il est encore en vie et prêt à offrir un programme des plus intéressants pour cet événement spécial qui se déroulera du 9 au 13 mars inclusivement. Mentionnons ces dates coincident avec le championnat universitaire canadien de hockey. Il faudra donc vous attendre à passer une semaine inoubliable.

Parmi les activités offertes, il y a une séance de patinage disco à l'arène, une présentation spéciale de concert avec l'après-Huit (café non-alcoolisé du mercredi soir, une soirée conjointe Kacho - Grande Caf avec une multitude de concours offerts, des tournois divers (pool, cribbe, etc.) une nuit de films et deux soirées (12 et 13 mars) agrémente par la musique populaire de LUBA (un groupe rock en pleine évolution, en provenance de Montréal). Des programmes du carnaval seront distribués dans vos facultés et écoles à partir de la première semaine de mars. Vous aurez alors l'occasion de vous en procurer un. D'ici là, nous vous souhaitons une

La prochaine réunion générale du conseil des étudiants en sciences infirmières aura lieu le dimanche 21 février 1983 à 12h30 au local 163N. Toutes les étudiantes de l'école y sont cordialement invitées.

Les élections de l'édition '83-'84 du conseil des étudiants en Sc. inf. approchent à grands pas. La mise en candidature pour les postes de président(e), vice-président(e) 1 et 11, trésorier(e), secrétaire, conseiller(e) et représentant(e) aux réunions des professeurs se tiendra du 15 février 1983 à 12h30 jusqu'au 22 février 1983 à

PAR: une représentante du conseil consultatif
Organisée par les membres féminins du corps professoral de l'École de droit.

JEUDI 10 MARS: DROIT CRIMINEL
CONFÉRENCE: "Les nouvelles infractions sexuelles incluses au Code criminel".
- abolition du viol
- agression sexuelle
- poursuite du conjoint pour agression sexuelle
- exclusion de la preuve du passé sexuel de la plaignante

PAR: Mad. BERNARD LAPRADE, substitut au procureur général du Québec à Montréal et professeur invité à l'École de droit de l'Université de Moncton.

Après la conférence, des beignes et du café seront servis.

DU 7 AU 11 MARS: Exposition de livres

SUJET: "La femme et le droit"
LIEU: Bibliothèque de l'École de droit
Une bibliographie sera préparée par les responsables de la bibliothèque et sera disponible pour consultation.

Ces activités s'adressent aux femmes désireuses de connaître leur droit au point de vue juridique et aux hommes désireux de renseigner sur la situation des femmes.

Aux Sciences infirmières

12h00. La semaine de cabale se déroulera les 23, 24, et 25 février et les 7 et 8 mars. Les étudiantes/infirmières ont aux urnes le 9 mars 1983. Pour plus de détails, vous pouvez vous adresser à Kathleen Stevens, présidente d'élections.

Les professeurs de l'école aimeraient connaître l'opinion des étudiantes en ce qui concerne les questionnaires d'évaluation des expériences cliniques. Si vous croyez que des changements pourraient être apportés afin d'améliorer ces questionnaires, vous pouvez faire part de vos suggestions à Linda

Boucher, représentante aux réunions des professeurs. Le comité socio-culturel et le conseil des étudiantes ouvrent présentement à la préparation de la semaine de nursing 1983 qui se tiendra du 5 au 9 avril prochains. La mise sur pied de plusieurs activités à caractère éducatif, social et récréatif est présentement à l'étude. Bonne semaine à tous (tes).

André April
conseiller
A.E.S.C.I.-M.
André April
855-7412 ou
855-9245 (bureau du conseil étudiant)

CENTRAIDE

Centraide Moncton Inc. tiendra sa 10^{ème} session annuelle le lundi 21 février prochain à compter de 20 heures aux salons B & C de l'Hôtel Beauséjour. Toute la population de Dieppe, Moncton et Riverview est invitée à assister à cette réunion et à venir entendre le ministre de l'Éducation, l'Honorable Clarence Cormier, confère de la sorte.

Au cours de la réunion, il y aura une remise du trophée J. Harold Wallace à Co-Op Atlantique de même que la

présentation de distinctions honorifiques pour service à la communauté à Sam Gillis et Gary Crowell, coprésidents de la Campagne. En outre, on assistera à la nomination du vérificateur et à l'élection des nouveaux directeurs.

Souignons que la réunion se tiendra sous la présidence de M. Philip Haylock, président de Centraide Moncton Inc.
"Codiae Chords" interprétera quelques chants à la fin de la soirée.

Élections

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont donné de leur temps pour les dernières élections.
Merci à tous les bénévoles des bureaux de scrutin et aux membres du corps de police étudiant.

Marc Thériault
Co-président d'élection
Vincent Bourgeois
Co-président d'élection
délégué du secrétaire général

Résultats des Élections
Les Média Académiques de l'Université de Moncton
Compagnie de gestion de SKUM-MF

Poste de Président:
Vincent Léger: 43 votes en faveur
François Bourgeois: 23 votes en faveur
Abstentions: 7
Annulé: 1

Élu: Vincent Léger

Postes de Représentant:

Éducation physique et Loisirs:
Alain Cormier: 117 votes en faveur
Abstentions: 3

Élu: Alain Cormier

Sciences Social:

Alain deWarneffe: 66 votes en faveur
Abstentions: 3

Élu: Alain deWarneffe

Réal Gauthier
Président d'élection

semaine d'étude reposante et relaxante afin de nous revenir en forme pour votre carnaval étudiant.

Comité organisateur du Carnaval

OPINION DU LECTEUR

La réponse de l'ÉLEPHANT BLANC

Premièrement, Medhi, comment veux-tu justifier l'utilisation de (ton titre de) Directeur aux Finances quand tu n'as jamais été mandaté, ni par le C.A. de la F.E.U.M., ni par l'Assemblée générale, pour faire un rapport ou des recommandations pour la construction d'un Centre Social. Deuxièmement je peux dire en toute confiance que les recommandations faites par le comité du Centre Social étaient unanimes. De plus, les recommandations du comité n'ont pas été faites légèrement. Toutes les possibilités furent étudiées et discutées et je dis bien toutes les possibilités. Troisièmement ton ÉLÉPHANT Blanc, comme tu l'appelles, ne peut pas être construit pour la somme de 1.5. millions avec toutes les facilités que tu veux y mettre. Si on analyse l'espace requis pour la construction on voit que: a) On retrouve une grande salle de 9000 pieds carrés. Les bureaux de la F.E.U.M.

de 3000 pieds carrés et la COOP de 1000 pieds carrés, déjà un total de 13000 pieds carrés. Il faut maintenant des toilettes, la conciergerie, mécanique, bar, entrepôts, estrade, vestiaire et 20% d'espace de circulation et il te reste que 26 000 pieds carrés. Alors le plan B, s'il n'est pas modifié, va coûter facilement 2 millions ou plus parce que un minimum de 3 000 pieds carrés de plus serait nécessaire pour réaliser ce plan B.

Mais si on regard le plan A, qui est le rapport du Comité du Centre Social, on voit que la recommandation est de construire en phase. La phase 1 sera les bureaux de la FEUM, 3 000 pieds carrés. Service aux Étudiants 3 400 pieds carrés. COOP 750 pieds carrés, une cantine, 500 pieds carrés, carrefour-caisse croûte (pour 250 personnes) 35550 pieds carrés et autres, 3200 pieds carrés. Aussi une rénovation du Kacho pour environ 110 0005. Mais ne

fait pas oublier que les rénovations du Kacho peuvent être moins que 110 0005 si on veut: elles peuvent être de 0.005, car c'est les étudiants avec l'administration qui vont décider de l'importance et du montant pour les rénovations au Kacho. Et pour phase II, une grande salle polyvalente de 12 000 pieds carrés qui pourra séger au delà de 300 personnes, cette salle sera indépendante du casse-croûte, mais annexée à la phase I.

Donc comme ceci on aura un Kacho renoué, un Centre Social et une grande salle de spectacle. Pour terminer, j'aimerais savoir les noms des étudiants qui ont travaillé sur le plan B, car tu connais tous les noms des étudiants du comité.

Patrick Duffy
Président du comité
Centre Social et Supporteur
des recommandations du
rapport de ce dernier

La condition de la femme du N.-B.

"Depuis environ cent ans, les Instituts féminins se sont efforcés de promouvoir la compréhension, la tolérance et la bienveillance et ont aidé les femmes à devenir de meilleures citoyennes. Ces buts sont toujours des plus pertinents aujourd'hui et cette association continue de jouer un rôle important dans la vie de bon nombre de femmes au Nouveau-Brunswick". C'est ce qu'a déclaré le Conseil consultatif sur la condition de la femme du N.-B. dans un communiqué à l'occasion de la semaine de l'Institut féminin, qui se tient du 13 au 19 février.

Au Nouveau-Brunswick, l'Institut féminin a commandé un projet de grande valeur, soit le Programme de sensibilisation mariage/carrière, afin d'aider les jeunes filles à prendre conscience des réalités de la vie. Les

chapters locaux de l'Institut féminin traitent également du rôle changeant des femmes dans la famille et dans la communauté et se sont penchées sur le problème de la violence faite aux femmes", a dit Madeleine LeBlanc, présidente du CCFV du N.-B.

"Dans notre société changeante, où les expériences des personnes varient de génération en génération, des groupes tels l'Institut féminin, dont le mandat est large, font face à un défi majeur. L'Institut féminin a relevé ce défi et a su s'adapter aux changements au besoin. C'est pourquoi l'I.F. compte 4000 femmes membres au Nouveau-Brunswick".

Pour plus d'information, communiquer avec Rosella Melanson au 388-9660 ou 384-9671 après 17 heures.

Journée de la Femme

L'Action positive, les bénéfices parentaux, le harcèlement sexuel et la microtechnologie seront les sujets traités par Madame Raina L.Ray, directrice du Bureau de la main-d'œuvre féminine de Travail-Canada à Ottawa lors de la journée de conférence pour marquer la Journée internationale de la

femme à Moncton. Une conférence sur la femme et son double rôle et le projet "Femmes au Travail" sera présenté par Paryse Cyr, femme bien connue dans la région de Moncton pour son engagement à l'avancement de la condition de la femme et dans Faction sociale. Une démonstration du

projet "Sur le fil" avec Têlido, banque d'information sur les femmes au Nouveau-Brunswick, sera aussi au programme de la journée avec Elaphin Tulloch, editrice du projet.

Le tout se déroulera le samedi 5 mars au Sernau Citien Centre, 473 rue St-Georges, à partir de 12h30 et se clôturera par un

buffet avec sketch et musique par des femmes sous la direction de Thérèse Daigle, vers 18h. Une invitation spéciale est lancée à toutes les femmes de la région de Moncton.

Pour plus d'information, prière de contacter Thelma Richard au 384-3067 ou Gérard Gallant au 384-4158.

COOP COOP COOP

A ne pas oublier le changement d'heure

Les étudiant(e)s qui ont des sacs ou des Bocalux qu'ils n'utilisent pas peuvent les amener à la coopérative.

La COOP recevra du savon fait à la main de Shediak bientôt. Il y aura aussi du détergent pour le linge. Ça ne sera pas cher!

Changement des heures d'ouverture

Voici la nouvelle horaire:

Lundi 11h30 à 14h30
Mardi 11h30 à 14h30
Mercredi 11h30 à 14h00
Jeudi 11h30 à 14h30
Vendredi 11h30 à 16h00

Nous avons reçu des articles intéressants dernièrement par des étudiant(e)s, comme:

- un tourne-disque
- nouveaux disques
- sacoches en cuir
- linge
- livres

La coopérative a aussi acheté de nouveaux produits pour le dépanneur, pour la sabagie et pour les produits de toilette.

Des produits naturels seront en vente ces jours-ci. C'est intéressant, il y aura de la farine, des amandes, des nouilles, des lentilles, des fèves, des raisins, du riz et bien d'autres.



COOP COOP COOP

ENCADRE

Quel type de quotidien faut-il en Acadie

Voilà déjà six mois que la population acadienne est privée de son seul quotidien de langue française. Les circonstances entourant la fermeture de l'Évangéline et les projets de nouvelles entreprises de presse commencent à se préciser.

Le rapport Sobeco

Quelques jours après la fermeture de l'Évangéline, le gouvernement Hatfield proposait en pleine campagne électorale une garantie de prêt de 500 mille dollars afin de permettre la réouverture du journal. Il commandait aussi une étude auprès de la firme Sobeco de Montréal afin d'identifier et d'étudier attentivement les obstacles en vue d'en arriver à une reprise durable des activités de l'imprimerie acadienne 1972. L'éditeur de l'Évangéline. Au terme de son étude, le groupe Sobeco recommandait l'abandon des efforts visant la réouverture de l'imprimerie acadienne, et déconseillait le gouvernement du Nouveau-Brunswick de maintenir son offre de garantie de prêt. Le rapport Sobeco faisait état de relations de travail tendues à l'Évangéline, et s'interrogeait sur le bien-fondé de l'administration et la gestion d'une entreprise de presse par des cadres non rompus à ce type d'activité. Par ailleurs, le groupe

Sobeco demandait au gouvernement du N.-B. le mandat de préparer le projet d'une nouvelle entreprise de presse dont l'unique activité serait la publication d'un journal qui puisse jouer d'une indépendance financière et d'une politique de contenu libre de toute contrainte autre que la nécessité de satisfaire ses lecteurs. Dans cette perspective, le rapport proposait une meilleure représentativité des membres du Conseil d'administration et une autonomie de fonctionnement du directeur et de la rédaction.

Le Premier ministre Hatfield acceptait les recommandations du groupe Sobeco, et était disposé à lui accorder le mandat de préparer un projet de journal selon les paramètres fixés plus haut. Toutefois, c'est ici que devait se terminer le rôle du groupe Sobeco, et qu'en traînait en scène de nouveaux acteurs.

Le rapport du comité bipartite

Un comité bipartite composé de trois représentants de la partie syndicale et autant de la partie patronale est créé en décembre 1982. Lors d'une réunion regroupant une quinzaine d'organismes acadiens, le président du comité

bipartite, M. Gilbert Finn, est mandaté pour faire parvenir au gouvernement du N.-B. un télégramme demandant de "suspendre temporairement toutes activités relatives au dossier l'Évangéline, incluant l'étude par des officiers, jusqu'à ce que les organismes acadiens aient eux-mêmes la chance de préparer un projet et de le soumettre au gouvernement pour considération". Le Premier ministre Hatfield devait recevoir favorablement cette requête, et c'est ainsi que le comité bipartite remettait son rapport aux organismes acadiens le 14 janvier 1983.

Ce rapport devait servir de document de travail pour la présentation d'un nouveau projet de journal. Un comité consultatif de cinq membres, excluant le syndicat, est formé aussitôt. Le comité présentait son "projet de lancement d'un quotidien francophone au Nouveau-Brunswick" à la presse le 16 février dernier.

Mémoire du comité consultatif et des principaux actionnaires

Ce projet prévoit le lancement d'une nouvelle entreprise de presse au coût de 4,925 millions de dollars dont 2 millions seront consacrés à un fond en fiducie. On se propose d'aller chercher 500 mille

dollars auprès de la communauté acadienne, le reste provenant des divers paliers de gouvernements.

Le syndicat des imprimeurs acadiens est donc définitivement écarté de la scène. Car qui dit nouvelle entreprise, dit aussi nouveau employeur et nouveaux employés, aucun protocole d'entente ne garantissant les droits des ex-travailleurs de l'imprimerie acadienne 1972. Si le syndicat des imprimeurs acadiens et les employés de l'imprimerie acadienne disparaissent totalement du décor, on ne peut en dire autant de l'ancien employeur.

La nouvelle entreprise de presse aura un Conseil d'administration composé d'un maximum de huit membres, quatre nommés par les actionnaires de "Classe A" et autant par ceux de "Classe B" à condition qu'ils investissent la même somme que le groupe A. Les actionnaires de "Classe A" sont des organismes acadiens, et les actions de "Classe B" sont réservées à la population acadienne sur une base individuelle. Qui sont ces organismes acadiens? Nous retrouvons l'Archevêché de Moncton, l'Association mutuelle-ric, la Fédération des caisses populaires acadiennes et l'Université de Moncton. Tous étaient également

membres du C.A. de l'imprimerie acadienne 1972. L'éditeur de l'Évangéline. L'Association des enseignants francophones du N.-B. qui figurait dans l'ancien C.A., n'apparaît pas dans le nouveau. A aucun moment dans son mémoire, le comité consultatif n'indique les critères de sélection qui l'ont conduit à privilégier ces organismes plutôt que d'autres. Deux de ces organismes, la Fédération des caisses populaires acadiennes et l'Association mutuelle-ric, sont des institutions financières et l'autre, l'Université de Moncton, est une corporation privée à but non lucratif. Les deux premières institutions ont déjà annoncé une souscription de 100 mille dollars, chacune alors que l'Université de Moncton ne s'est pas encore prononcée. Tant qu'à l'Archevêché de Moncton, il a indiqué qu'il n'était pas intéressé à participer directement au projet. Il laisse aux paroisses le soin d'apporter leur soutien financier.

Le nouveau quotidien francophone risque fort d'être contrôlé par les mêmes organismes qui ont conduit l'Évangéline à sa liquidation. Surtout, nous assure que le nouveau journal aura une meilleure qualité rédactionnelle, et

que l'époque des éditoriaux anonymes sera définitivement révolue. Cela est d'autant moins acceptable que c'est, avec des fonds provenant des pouvoirs publics, donc des contribuables acadiens en outre, que ces organismes se proposent de poursuivre leur aventure dans le monde de la presse écrite. Pourtant, dans son rapport sur l'Évangéline, le groupe Sobeco constatait que "l'actuelle structure corporative n'est plus défendable, par principe et des changements importants s'en seraient requis..."

Comment faire confiance à des gens qui ont manifesté dans le passé si peu de considération pour le libre accès à l'information. Leur attitude dans le dossier de fermeture de l'Évangéline est des plus éloquentes à cet égard. Et qui dire du sort qu'ils ont réservé aux employés de l'imprimerie acadienne 1972. Lite, si le passé est le garant de l'avenir, ce n'est pas demain que la population acadienne aura un journal véritablement indépendant dont d'un C.A. qui soit véritablement réellement représentatif.

Roger Ouellette
Professeurs au département de Science Politique de l'Université de Moncton (506) 858-8380

Yvan Perrier

Festival des Métiers d'Art Acadien 1983 6,7,8 mai - Aréna J.-L. Lévesque

Festival des Métiers d'Art Acadien
770 rue Main
Moncton, N.B.
E1C 1E7

Festival des Métiers d'Art Acadien 1983 6,7,8 mai
Aréna Jean-Louis Lévesque

La Société Culturelle Dieppe-Moncton par l'entremise d'une conférence de presse qui se déroulera ce 21 février à Moncton a dévoilé le contenu général du 3e Festival des Métiers d'Art Acadien les 6, 7, 8 mai à l'Aréna Jean-Louis Lévesque, Moncton. Présents à cette conférence étaient le Ministre de l'Éducation, M. Clarence Cormier, en tant que représentant officiel de la province; le Président de la Société Culturelle Dieppe-

Moncton, M. Paul D'Amour; le Directeur-Adjoint de l'École d'Artisanat de Fredericton, Gérard Arsenault; le coordonnateur du programme D.J.A.N.E., M. Théodore Thériault; et M. Gérard LeBlanc, agent de développement du Secrétariat d'État.

La contribution de 50005 dollars des Ressources Historiques et de la Culture et 20005 du Conseil de Promotion et Diffusion de l'Éducation sera destinée au budget d'organisation. De sa part, le Secrétariat d'État contribuera 85005 au budget de l'événement.

Les objectifs de ce "Festival grandiose sont : - de permettre aux artistes et artisans du Nouveau-Brunswick d'exposer et de vendre leurs pièces, - de contribuer à la création de nouveaux

débouchés pour les artisans et de développer un mécanisme permettant l'éducation des Métiers - contribuer au développement d'un marché annuel afin d'encourager les artistes et artisans qui produisent 4 à 6 mois par année de la faire à temps plein.

Le comité organisateur attendra plus de 10 000 visiteurs pour la fin de semaine à ce marché d'artisans. Environ 300 artisans, fournisseurs et agences gouvernementales garniront les 125 stands d'expositions, de ventes et d'information. Parmi ceux-ci, des délégués de l'État-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et le Québec ajouteront à l'exposition de l'Exposition.

Le festival sera organisé sous quatre volets: Le Salon

d'Exposition, Salle Expo-Vente, agences gouvernementales et fournisseurs et Café-Chantant.

Le Salon d'Exposition comprendra une série d'œuvres choisies par un jury de sélection. Les artisans intéressés sont demandés de soumettre un maximum de trois œuvres avant le 8 avril au comité du Festival. Par après les juges feront une sélection des meilleures œuvres qui seront exposées dans une salle aménagée à cette fin sur le plan de l'Aréna. Cette exposition fera une tournée des provinces de l'Atlantique et possiblement le Québec une fois le festival terminé.

Le deuxième volet consistera à l'exposition et à la vente de l'artisanat faisant partie des disciplines suivantes: batik, broderie, confection de vêtements,

cuir, bijouterie, catalogue, courtpointe, émaux sur cuivre, (bismuth), forgage, gravure, impression sur tissu, jouets marionnettes, photographie, sculpture sur bois, tournage de bois, tissage, tapisserie, tricot, vannerie, vitraux et toutes autres pièces artisanales ou décoratives. Les artisans aux critères de sélection, que ce soit pour le Salon d'Exposition ou pour la vente sur place, doivent être des artisans professionnels.

Un troisième volet, agences gouvernementales et fournisseurs (de matières premières) a été créé et des potentiels des artisans de la province. Ceux-ci ont été ajoutés au festival pour permettre aux artisans d'informer des différents services que pourraient leur offrir ces agences ou d'acquiescer.

Le dernier volet consiste d'un Café-Chantant. Ce

Café-Terrasse constituera un endroit idéal pour se détendre et se désaltérer. Une ambiance de musique sera créée par différents musiciens au courant de la fin de semaine.

N'oublions pas que c'est durant cette même fin de semaine que le 1er Festival Acadicien de l'Éducation aura lieu au Centre Universitaire de Moncton. Alors, c'est une manifestation culturelle à ne pas manquer les 6, 7, 8 mai à Moncton.

Si vous désirez de plus amples informations, S.V.P. contactez M. Jean-Claude LeBlanc, coordonnateur du Festival des Métiers d'Art Acadien au 770 rue Main, Moncton, N.B. (E1C 1E7) ou téléphonez 854-7737 ou 854-7093.

Soumis par Jean-Claude LeBlanc
Coordonnateur du Festival des Métiers d'Art Acadien

CULTURE ET ARTS

10 ans, ça se fête

La Société des Académiciens du Nouveau-Brunswick célèbre son dixième anniversaire (1973-1983). La S.A.N.B. est l'héritière de l'ancienne Société l'Association, née du grand mouvement nationaliste acadien des années 1880. À la Société l'Association devait succéder la Société nationale des Académiciens (S.N.A.) qui donna naissance par la suite à la S.A.N.B.

La S.A.N.B. a son tout peut être dire de son rôle dans la création de plusieurs autres organismes acadiens et francophones au N.-B. Activités-Juvenesc, Conseil de Promotion et Diffusion de la Culture (C.P.D.C.), Conseil économique, etc.

Une grande fête de famille? Voilà l'allure un peu spéciale que prendra l'Assemblée générale annuelle 1983 de la S.A.N.B. pour marquer cet anniversaire. Dès en préparation,

elle se tiendra à Moncton, les 6, 7 et 8 mai prochains. Des détails suivront.

CAPSULES

À un motel aux frs de Irving
Denis Robichaud, notre agent de développement, vient d'acquiescer, à Caracat, à vécu au motel du 13 décembre à la fin de janvier alors que sa maison à cet "monde" les 1800 gallons d'essence d'un réservoir souterrain du garage Irving voisin.

Pas encore de nom mais auto-financé
Le deuxième numéro du journal français aut-finance de la région Saint-Jean paraîtra au début de mars 1983.

Vers des fédérations locales?
Frederick compte 18 organismes francophones ou acadiens. Moscou en compte 10. Des fédérations locales seraient-elles possibles?

Bravo les bénévoles
Péticoade, la section de Moncton, Dieppe, Memramcook (500 membres), Daniel O'Carroll (président) vient de publier pour ses membres une première feuille présentant la section, ses dossiers, ses officiers... faite entièrement par des bénévoles.

À SURVEILLER... en février
Plusieurs dossiers provinciaux de la S.A.N.B. devaient tenir les manchettes au cours du mois de février.

La formation en français pour les policiers
Au Nouveau-Brunswick, il n'existe pas de police provinciale. Dans les municipalités, les services sont assurés soit par la G.R.C., soit par des corps policiers municipaux, Edmundston, Grand-Sault, Dalhousie, Bathurst.

Caracat, Shippagan, Tracadie, Shédieu, Dieppe et Moncton comptent, tous de 40% à 100% de francophones et ont un corps policier municipal. Quelles sont les possibilités de formation et de perfectionnement en français pour les policiers? une étude de Charles Deschênes pour la S.A.N.B. répondra à cette question, (début février).

Agriculture
Les Acadiens francophones du N.-B. ne sont pas tous des pêcheurs; plusieurs sont producteurs agricoles. Quelle est l'accessibilité des francophones à la prise de décision dans le domaine agricole au N.-B.? Une étude du juriste Pierre Foucher pour la S.A.N.B. sur cette question sera rendue publique en février.

Un réseau acadien de télévision
Sera-t-il possible et financièrement réaliste de

regrouper les détenteurs de licences CANCOM en Acadie pour créer un réseau acadien de télévision? George Wybo et Landon Bourque étudient cette question pour la S.A.N.B. Leur réponse est attendue vers la mi-février.

LA S.A.N.B., C'EST NOUS D'AUTRES

Cette rubrique paraîtra régulièrement. Faillait connaissance avec les présidents de section, les membres du Conseil provincial, les membres actifs, les agents de développement, le personnel du secrétariat, en deux mots les bénévoles et les permanents de la S.A.N.B. À tout seigneur, tout honneur, pour débiter cette chronique, voici Denis Losier, président provincial de la S.A.N.B. et Aurèle Thériault, directeur général. Originaire de Losier

Settlement près de Tracadie, Études aux universités de Moncton et de Western Ontario (maîtrise en économie). Ex-secrétaire général de la fédération des étudiants (F.E.U.M.) et de la S.A.N.B. Deux ans au Conseil provincial S.A.N.B. avant de devenir président en 1981. Rattaché à l'ancien M.E.E.R., il travaille au développement régional à Moncton.

De Baie Ste-Anne, il a étudié à Bathurst et au Collège St-Joseph puis à Moncton en administration. Chef de cabinet du ministre de la justice du N.-B. (1968-70), directeur de l'école de formation pour des dirigeants (Kingsley) (1970-73) directeur général de l'Association pour déficients mentaux du N.-B., président du Comité de l'Association des conseillers scolaires francophones (1980) il est directeur général de la S.A.N.B. depuis le 22 janvier 1981.

RÉTROACTION

"Vos informations et commentaires sont les bienvenus à la S.A.N.B." C.P. 839, P.Q. Rocher, N.-B. EOB 250



dans les pages inspirées de l'écriture, comme le Dieu saint et juste qui ne peut que condamner le péché, mais qui offre Sa grâce au pêcheur en lui montrant le Calvaire. La croix est le refuge des coupables repentants.

Heureux dès maintenant et pour l'éternité, le croyant adore Celui dont d'autres hommes contestent l'existence ou réduisent les droits absolus sur ses créatures!

Claude Lapointe
Psychologie
4ème année
Pour le Café Chrétien

Et pourtant, Dieu ne s'est pas laissé sans témoignage. Il s'est révélé dans les oeuvres grandioses de la création. Il a fait plus que cela. Il nous a parlé. Nous avons Son livre, la Bible, qui renferme les paroles qu'il a données Lui-même par Son Esprit à des serviteurs qualifiés pour les recevoir et les transmettre. Enfin, après avoir parlé par le moyen de messages humains, le jour vint où Dieu s'est fait connaître dans la Fils, Dieu Lui-même est venu sur la terre, pour rencontrer les hommes et leur révéler Son amour (Jean 1:1-2). Jésus, né dans le monde pour y vivre une vie d'homme, a fait tout cela, un avec le père de toute éternité. Il est venu donner la vie éternelle au pêcheur repentant et à tout homme condamné (Jean 5:11 à 13). Voulez-vous cette vie, le pardon des péchés, que Jésus-Christ vous offre, ou êtes-vous comme l'une des personnes mentionnées auparavant?

Richard Desrosiers
Génie Industriel
5ème année
pour le Café Chrétien

CKUM EN DIRECT

C'est le 8 février dernier qu'a eu lieu les élections du président des Média Académiciens universitaires. Tous les étudiants ayant voté ont cotisé à la FEUM avaient droit à un vote. Lors de cette assemblée générale, quelques 70 personnes se sont présentées pour exercer ce droit. Obtenant légèrement au-dessus de 60% des votes, Vincent Legg a succédé à Orlie Bédard. Par cette même occasion, Gille fut nommé membre honoraire et consultant pour le conseil d'administration. Vincent demeure à Caracat et complète présentement sa première année en administration des affaires. En CKUM.

Toutes les félicitations à Vincent et bonne chance dans ton ouvrage.

marketing ayant sa mise en candidature à la présidence, il est animateur et lecteur des informations d'un programme PERT, c'est-à-dire un échancier de travail. Il y a également la possibilité d'un service de personnel et d'admission, le grand nombre de bénévoles travaillant à CKUM. Vincent voit le besoin de s'entraîner tous les étudiants du Campus de l'expérience très valable que peut leur apporter leur tado. Vieux des projets en général pour son mandat. Si vous avez des commentaires ou suggestions à apporter, vous pouvez le contacter à CKUM.

Toutes les félicitations à Vincent et bonne chance dans ton ouvrage.

Étude sur l'enseignement des Sciences au Canada

M. Jean-Pascal Souque du Conseil des sciences du Canada prononcera une conférence intitulée "Étude sur l'enseignement des sciences au Canada", le mercredi 23 février 1983 à 15h30 au local D-102 de la Faculté des sciences et de génie de l'Université de Moncton. Le conférencier présentera la méthodologie et les résultats de l'étude sur l'enseignement des sciences au Canada aux niveaux de l'élémentaire et du secondaire. M. Souque insistera plus particulièrement sur les résultats obtenus au Nouveau-Brunswick.

Tous sont les bienvenus à cette conférence.

Rossignol

Rayon doré qui se joue sous mes tendres nuits

Crépuscule charmant de mon horizon
Si la vie n'est moins qu'une journée
Que songes-tu oiseau emprisonné...
Si les années d'éternité en diemé
Chassent les jours sans espoir de retour
Pourquoi injecter en toi le venin de la mélancolie
Sans laisser de chance au doigt qui le délie...
Fallait-il rester là du matin jusqu'au soir
À te lamenter sur le jour qui t'a vu naître
Non il est dur de supporter la douleur
Mais pire de ne jamais l'apaiser...
Rossignol toi qui me fredonnes des chansons d'envie
Qu'est-tu sous comme des fleurs qui naissent
Pour s'épanouir et se faner d'heure en heure.

Si chaque être dans ton sein a son harmonie
Ne laisse pas ton front rider par l'excès de souci
Enivre-toi à la source jaillissante où l'on aspire
Pour retrouver le bien que tout esprit désire...

Ogé Fittion

Trois Témoignages

"L'innomé (c'est Dieu qui l'appelle ainsi) dit en son coeur: "Il n'y a point de Dieu" (Psaume 14,1).
Un philosophe a dit: "Dieu est mort". Lors d'un congrès, des libres-penseurs ont fait cette déclaration: "La science ne combat pas Dieu, elle le rend inutile".
Tout cela révèle une grande misère. On veut se débarrasser de Dieu et on se dit comment s'y prendre. L'un dit qu'il n'existe pas, l'autre affirme qu'il est mort et le troisième déclare qu'il n'a pas besoin de lui. Et tous cherchent, dans une inquiétude qu'ils ne peuvent pas complètement dissiper, la réponse aux grandes questions qui agitent dans leurs esprits. Ils ne la trouveront pas, puisqu'ils refusent Dieu.

CULTURE ET ARTS

Prostitutions morales ou "Démon-crass-tie"

A tous ceux qui exploitent les consciences
Pour mieux assurer dans la tombe
Les Amertumes lointaines de nos sacrifices,
J'accuse vos déguisements "durs" empoisonnés.
Crachez la servitude en esclaves modernes,
Inconscientes consciences,
Pour recouvrir tous leurs maux.
Ils ont acheté leurs espoirs au nom de tous les dieux
Pour tenter de repêcher le décor... que dalle!!
Les formes et les gestes ont changé il semble
Mais hélas! le filtre des années demeure
Et laisse toujours germer la touche de vermines qui exploite -
Tromper, mais conditionnées par les prostitutions morales
du système.

Nos existences limitées s'habituent et pour remplir
Quelques espaces qui depuis longtemps ne respirent plus,
On s'entend crier comme des cons: "J'ai un homme libre!"
A tous ceux qui exploitent les consciences,
Crapules, je vous accuse...
Vous qui décidez par manipulation morale
Qui seront les futures réussites
Qui serviront vos désirs égoïstes d'individualistes,
Je vous dis merde!
Dans le capitalisme de vos démocraties
Des hommes de lois tentent de justifier vos injustices:
Quand on est riche tous les droits sont permis il semble,
C'est quand on est pauvre qu'on vous crache dessus!
Impure démocratie, j'ai vu mon frère crever pour "la" patrie
Et dans son absurdité il s'exclamait encore:
L'Homme uni dans le monde, l'Homme uni dans la tombe!
Il n'avait "jélicé" celui-là, que quelques moralités usées
Et le raisin couteux de regrets en aval quand même saturé
tous ses espoirs.

Automate, il avait lui pour le progrès, fosse commune
Tu pour toutes ces têtes désorientées (que j'accuse)
Qui croient contrôler l'évolution idéologique
Et qui ne font autre que nous plonger dans la merde!
Où, j'ai vu crever mon frère pour ce qu'on appelle "la" patrie
Et dans son absurdité, il s'exclamait encore:
L'Homme uni dans le monde, l'Homme uni dans la tombe!
Catégorisé, étiqueté, on achète sa place au cimetière,
Épithètes maudites,
Pour payer les défuntes réalités sans déranger l'ordre des
choses...

Pourritures capitalistes,
J'accuse vos misérables sophismes
Qui promettent des paradis artificiels
A ceux qui se prosternent en hypocrites
Devant quelques statues de marbre habillées d'or et de
lumière

Tandis que certains crèvent de faim, d'autres d'indigestion!
Devant quelques statues de marbre pour garder l'ombre de
l'ignorance sous nos feuilles asseronnées
Tandis que capitalistes des quatre coins du monde
Exploitent les consciences
Pour mieux cultiver les fruits de leurs mœurs fausement
conçus.

Disciples révoltés de nos fausses démocraties,
Internationnalistes
Unissons nos trauimes dans le tumulte de la rébellion des
masses
Et à notre tour, comme Malatesta, nous crierons:
"Je mourrai quand j'aurai le temps".
Temps de restructurer, peu importe l'ordre des choses,
Les mots: "égalité, liberté, fraternité"...
Et marquera l'aveugle lucidité les lucidités de notre
aveuglement...
Vivre... au nom de n'importe quoi!!!

Sonia Ellev-A



Bonne Semaine D'Etude

ENTRE AUTRES

Élections '83

Les Média Acadiens Universitaires Inc. Compagnie de gestion de la radio CKUM-MF

Postes Ouverts:

- conseiller(ère) de chaque faculté école sauf Sciences Sociales et Éducation physique et Sports.

Mise en candidature: du 7 mars au 15 mars 1983 à 18h00

Journées de "cabale" du 16 mars au 22 mars 1983 à 18h00

Journée d'élections

Le 23 mars 1983, de 8h30 à 16h00 dans chaque faculté/école pour les élections du de la conseiller(ère) Les étudiant(e)s qui

désirent se porter candidat(e) aux postes ci-haut doivent faire parvenir leur bulletin de candidature et curriculum vitae à:

Élection de M.A.U. Inc
Att: Sylvie Doiron
Maison des étudiants
EIA 3E9

Éligibilité

Le étudiant(e)s du Centre Universitaire de Moncton qui ont versé à la Fédération des étudiants de l'université de Moncton (F.E.U.M.) la cotisation annuelle dont le montant est déterminé par celle-ci;
- être citoyen(ne) canadien(ne) (ceci est une exigence de la loi fédérale sur la

radiodiffusion, référence chapitre 376).

- s'engage, s'il(elle) est élu(e), à n'occuper aucun poste de direction au sein de la corporation, de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton Inc. ou de l'une de ses compagnies ou organismes, des conseils étudiants incorporés ou non-incorporés des facultés ou écoles.

Attribution

Les conseiller(ère)s ont pour tâche essentielle de représenter l'intérêt général des membres. A cette fin, les conseiller(ère)s devront assister aux réunions du conseil de leur faculté ou école respective ainsi que se faire un devoir d'être en contact avec tous les organismes et comités

étudiants ou non-étudiants.

Les conseiller(ère)s
Le durée du mandat sera du 9 février au 31 décembre 1983.

Sylvie Doiron
Président d'Élection
Les Média Acadiens
Universitaires Inc.

CENTRE D'EMPLOI

CENTRE D'EMPLOI SUR LE CAMPUS
Édifice Tailion, suite 401
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Tél: 858-4254, 388-6711
21 février 1983

EMPLOIS PERMANENTS

ATTENTION! Toutes les finissantes du Centre l'Université de Moncton:
Nous mettons à votre disposition les pages de carrières de journaux suivantes:

- 1) le "Globe & Mail" de Toronto
- 2) le "Financial Times"

- Les emplois que nous découpons couvrent toutes les disciplines mais touchent particulièrement les domaines suivants:

Éducation
Sciences Infirmières
Sciences Sociales

Les annonces sont affichées au Centre d'emploi sur le campus. Nous vous prions de bien les laisser sur les tabliers afin que tous puissent en bénéficier.
Nous mettons aussi à votre disposition une liste des postes disponibles au Gouvernement des provinces suivantes:

- 1) Alberta
- 2) Nouvelle-Écosse
- 3) Québec
- 4) Nouveau-Brunswick

Les postes de l'organisation SUCO CUSO sont disponibles pour consultation. Il y aura une session d'information le 10 mars à 19h00 au YMCA, rue Highfield. La session sera présentée en anglais seulement.

ÉDUCATION

Une liste des adresses des districts scolaires provinciaux est disponible au bureau des Services aux étudiants, local 410, Tailion.

Emploi Permanent

Le Secrétaire du Pupwash Étudiant du Canada recherche une finissante pour travailler comme coordonnateur, national de cet organisme. L'organisme aimerait recevoir des candidatures de la part des étudiants qui ont déjà reçu ou qui recevront un diplôme dans l'une des disciplines suivantes:

- biochimie
- biologie
- chimie
- économie
- géographie
- génie
- philosophie
- physique
- psychologie
- sciences politiques

Si vous désirez de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus. Date limite, 23 février.

EMPLOIS PERMANENTS (à mi-temps - EN VILLE)

Un nouvel employeur de la ville (éthoïque pour les jeunes) recherche des candidatures pour les postes suivants:

- agent de sécurité (3 postes)
 - portier (1 poste)
 - commis à la caisse (1 poste)
 - personne au vestiaire (2 postes)
 - livreur - alcoolisé (1 poste)
- Les candidat(e)s doivent être bilingues (anglais français), avoir un bon tempérament pour travailler avec des jeunes de 15 ans et plus, être sociable, avoir une apparence soignée et être en bonne condition physique.

Certains de ces postes demandent que les candidat(e)s aient une certaine expérience (barman, agent de sécurité), mais ce n'est pas absolument nécessaire. Finalement, les candidat(e)s devraient être préférentiellement résidents de la ville de Moncton (pas absolument nécessaire) car l'emploi est permanent à mi-temps, jeudi, vendredi et samedi de 20h30 jusqu'à 1h30. Le salaire est de 4,005 l'heure.

Si ce genre d'emploi vous intéresse, veuillez communiquer avec le Centre d'emploi sur le campus d'ici le jeudi 24 février, à 14h30.

SESSION D'INFORMATION

KATIMAVIK - Les étudiant(e)s intéressés à devenir agent de groupe pour cet organisme - il y aura une session d'information le mercredi 23 février, local 3161 (la chapelle) à Tailion, à 12h30.

EMPLOIS D'ÉTÉ

Le BAYSHORE INN de Waterton Lakes National Park dans le sud de l'Alberta recherche sa main d'œuvre estivale pour l'été 1983. Déjà l'employeur a identifié 55 possibilités d'emploi. La liste des différents postes peut être consultée au Centre d'emploi. Date limite pour soumettre vos demandes est le 11 mars 1983.

Nous avons reçu les formulaires de demandes d'emploi du Programme d'emplois d'été axés sur la carrière de la Fonction Publique du Canada. Si vous êtes inscrits dans les programmes suivants à temps plein et que vous avez l'intention de retourner aux études à temps plein en 1983-84, ne manquez pas votre chance.

- biologie
- génie
- informatique
- comptabilité
- économie
- administration
- sciences sociales
- droit
- mathématiques

Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus. Date limite, 11 mars 1983.

Le MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL (DOUANES ET ACCISE) est à la recherche

d'étudiants afin de travailler en qualité d'agents des douanes dans les aéroports, les postes de frontière et les ports de mer du Canada.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK les postes sont prévus pour Andover, Campbellton, Centreville, Clair, Edmundston, Grand Sault, St-Léonard, St. Stephen, Woodstock, McAdam.

EN NOUVELLE-ÉCOSSE les postes sont prévus pour Yarmouth.

Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

Le MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE est à la recherche de sa main d'œuvre estivale pour l'été 1983. Vous devez être en 2e ou 3e année dans les disciplines suivantes et figurer parmi les premiers 20% de votre classe.

- biologie
- géographie
- biochimie
- informatique
- chimie
- mathématiques (appliquées)
- analytique
- physique
- minérale
- science politique
- physique
- sociologie
- économie
- statistiques
- génie

Les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi et doivent être soumises le plus tôt possible d'ici le 15 mars, 1983.

EMPLOIS D'ÉTÉ (SUITE)

Le PRINCE OF WALES HOTEL au Waterton Lakes National Park dans le sud de l'Alberta est à la recherche de sa main d'œuvre estivale pour l'été 1983. Pour de plus amples informations, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 11 mars 1983.

Le service de traversiers du CN, entre le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Édouard recherche sa main d'œuvre estivale pour l'été 1983. La description des postes est disponible au Centre d'emploi. Vous devez avoir 17 ans ou plus, être bilingue (français/anglais). Date limite, fin avril.

Le PARC NATIONAL KOUCIBOUQUAUC recherche des SAUVETEURS POUR l'été 1983. Si vous détenez votre certificat de Sauveteur National et que ce genre d'emploi vous intéresse, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 25 mars 1983.

La COLLEGE PRO-PAINTERS de Toronto a des possibilités d'emploi à titre de peintre dans les régions suivantes des provinces Atlantiques:

- Moncton, Nouveau-Brunswick
- St-Jean, Nouveau-Brunswick
- Dartmouth, Nouvelle-Écosse
- Halifax, Nouvelle-Écosse
- St. John's, Terre Neuve

suite à la page

ENTRE AUTRES

suite de la page 8

CENTRE D'EMPLOI

Ceux qui ont déjà travaillé pour cette compagnie ont fait des salaires de 45 à 65 l'heure. Si ce genre d'emploi vous intéresse, communiquez avec le Centre d'emploi sur le campus, le plus tôt possible.

Le MINISTÈRE DU TOURISME de la province du Nouveau-Brunswick recherche des sauveteurs, des interprètes de Parc ainsi que des conseillers aux activités récréatives pour ses parcs, piscines et les plages de la province. Toutes les candidat(e)s pour les positions ci-haut mentionnées doivent être en bonne condition physique, devraient être récipiendaire d'un certificat en premiers soins ainsi qu'avoir suivi un cours en Réanimation cardio pulmonaire (CPR). Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le Centre d'emploi sur le campus avant le 1er avril.

Si vous désirez soumettre un projet d'été sous le programme d'été du Gouvernement Fédéral - ÉTÉ Canada 1983 - les formulaires de demande sont maintenant disponibles. La date limite est le 4 mars.

Nous avons de la documentation sur le programme KATIMAVIK. Pour ceux et celles qui seraient intéressés à travailler pour cet organisme, les formulaires sont disponibles au Centre d'emploi sur le campus.

L'Éducation permanente

L'Éducation permanente

L'Éducation permanente en collaboration avec les Facultés et Écoles vous offre la possibilité de suivre des cours pendant les sessions du printemps et de l'été. À la session du printemps les cours seront donnés selon le format suivant: lundi et jeudi de 19h00 à 22h00 mardi et vendredi de 19h00 à 22h00 mercredi de 19h00 à 22h00 et samedi de 9h00 à 12h00

la session d'été est divisée selon le niveau des cours suivants:

maîtrise: pour les personnes au niveau de la maîtrise, elle débute le 4 juillet et se termine le 1er août

baccalauréat: les cours de premier cycle du 4 au 22 juillet de 8h00 à 10h15 (lundi au vendredi) 10h30 à 12h30

du 25 juillet au 12 août de 8h00 à 10h15 (lundi au vendredi) 10h30 à 12h30

Nous vous invitons à compléter la demande ci-jointe et de la remettre au Secrétariat de l'éducation permanente avant la semaine d'étude.

Merci de votre collaboration.

ÉDUCATION PERMANENTE
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Nom
Adresse

Numéro de téléphone
Session du printemps: Cours désirés

SIGLE TITRE

Session d'été: Cours désirés

SIGLE TITRE

Toutefois il serait bon de consulter l'annuaire général de l'Université de Moncton 1982-1984, réglemeur 16-44 page 37 concernant le nombre maximum de crédits qu'une personne peut accumuler au cours de ces deux sessions.

CONFÉRENCE

Faculté des Sciences et de Génie

CONFÉRENCIER:
M. JEAN-PASCAL SOUQUE
CONSEIL DES SCIENCES DU
CANADA

THÈME:
"ÉTUDE SUR L'ENSEIGNEMENT
DES SCIENCES AU
CANADA"

DATE: LE 23 FÉVRIER 1983

HEURE: 15H30

LIEU: LOCAL D-102
FACULTÉ DES SCIENCES ET
DE GÉNIE

Le conférencier présente la méthodologie et les résultats de l'étude sur l'enseignement des sciences au Canada au niveau de l'élémentaire et du secondaire. Le conférencier insistera plus particulièrement sur les résultats obtenus au Nouveau-Brunswick.

M. Francisco Lopez

M. Francisco Lopez, spécialiste du développement au Tiers monde, prononcera deux conférences sur les problèmes du Tiers monde le mardi 10 mars à 12h15 au local 316 de l'Édifice Taillon et à 20 heures au local 106 de la Faculté des arts.

M. Lopez, sociologue, théologien et laïc, travaille présentement au vicariat de Solidarité à Santiago au Chili; il organise des sessions de formation pour les militants en milieu ouvrier et produit des outils pédagogiques pour eux.

Pour plus de renseignements communiquer avec Margarita Yuste, membre du comité local de Développement et paix, au 858-4251.

"Justice égalitaire"

Mme Jocelyne St-Arnaud de l'université de Moncton prononcera deux (2) conférences portant sur la "Justice égalitaire" le jeudi 17 février à 14h30 au local 241 de la Faculté des arts et à 20 heures au local 316 de l'Édifice Taillon à l'Université de Moncton.

Mme St-Arnaud travaille présentement à la rédaction d'une thèse intitulée "La notion d'égalité - son rapport à la justice dans une société institutionnalisée". Elle travaille également avec une équipe de recherche de l'Université de Moncton sur "Les théories de l'égalité et les problèmes philosophiques de la condition féminine".

Pour plus de renseignements ou pour des entrevues communiquer avec Corinne Gallant au 858-4390 ou au 389-2532.

Dénicher un bon médecin: un patient consciencieux, un médecin consciencieux

En cherchant un bon médecin, chose pas facile, qui vous offrira des soins adéquats, vous devez prendre ces points en considération.

Le Médecin:
- reconnaît le moment pour rechercher l'aide de d'autres personnes médicales professionnelles.

- serait disponible aux patients
- dispose son travail pour respecter la convenance et le temps du patient

- aux rendez-vous, donne suffisamment de temps au patient
- assure le caractère confidentiel de l'information concernant le patient.

- informe le patient

quant à la nature de sa maladie

- informe les proches et d'autres médecins si le patient le demande

- honore le code de déontologie de la Société médicale canadienne

- respecte le patient
- serait d'avantage préoccupé par la qualité du travail que par le revenu.

Vous, étant le patient consciencieux, devez:
- utiliser les services médicaux de façon responsable.

- faire usage des services médicaux à des heures raisonnables et non pour des problèmes mineurs

- être fidèle à vos rendez-vous ou informer le médecin dans le cas

contraire
- exprimer ouvertement au médecin ses doutes et ses préoccupations.
Les avantages du médecin de famille

Vous pouvez vous fier à ces médecins
- le médecin connaît complètement l'état de votre santé alors que les spécialistes concentrent principalement sur un aspect particulier de votre santé

en recherchant un spécialiste avant un omnipraticien, vous faites de l'auto-diagnostic
- le médecin qui soigne toute la famille a la possibilité de mieux comprendre les problèmes de chaque membre de la famille
- choisissez un médecin qui jouit des privilèges de l'hôpital.

Donna Lynn Stevens
Comité de Prévention

et: Arlee McGee, C'est votre affaire
pp 51-53
Bonne Santé



LES AGILES BLEUS

Les Aigles Bleus visent la finale

L'Université de Moncton sera l'hôte des championnats de Volley-Ball masculin et féminin de l'Association Sportive Interuniversitaire de l'Atlantique les 25-26-27 février.

Les quatre meilleures équipes de l'Atlantique prendront part à cette finale. Chez les hommes, les Tigres de l'Université Dalhousie, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton, les Beuthuks de l'Université Memorial de St. Jean Terre-Neuve et les Reds de l'Université de Nouveau-Brunswick à Fredericton seront présents. Trois équipes féminines sont assurées de leur participation, soit Dalhousie, Memorial et UNB. L'équipe féminine de Moncton n'est pas encore connue. Chez certaines les Aigles Bleus ne se sont pas qualifiées.

Les Aigles Bleus ont une

fiche de huit victoires et huit défaites en saison régulière. En fin de semaine dernière il ont affronté Memorial à Terre-Neuve pour deux parties. Une seule victoire du bleu et leur permettrait de terminer au deuxième rang de la ligue. Memorial serait troisième, Dalhousie première et UNB quatrième.

Jean-Guy Vienneau, l'entraîneur des Aigles Bleus, dit que son objectif en début de saison était de terminer deuxième au classement général et se rendre en finale. Pour cela, l'U de M devra passer outre Memorial, en demi-finale, samedi à 18h00.

"Memorial est très fort à la défensive et nous sommes forts à l'attaque. Donc la demi-finale devrait offrir du jeu intéressant", dit Jean-Guy Vienneau. L'autre demi-finale, entre Dalhousie et UNB, en sera une à sens

unique. Les champions de l'année dernière, Dalhousie, n'ont eu aucune difficulté à vaincre UNB, une équipe en période de reconstruction.

"Si nous pouvons passer la demi-finale avec succès, la finale avec Dalhousie pourrait en surprendre plusieurs. Ils ont beaucoup de potentiel de l'équipe pour un tel match", fait savoir Dalhousie du bleu et or. Dalhousie sera à sa troisième saison en tant que championnats avec une attitude de gagnant, n'ayant pas perdu une partie cette saison.

Le fait de jouer devant leurs partisans représentera un atout de plus en faveur des Aigles Bleus. L'équipe est présentement, tout comme UNB, en période de reconstruction, pour ne pas dire en reconstruction. Parmi quatre-vingt joueurs, Vienneau aligne sept recrues et sept

vétérans.

Ce sont les vétérans comme Jeannot Bouchard, Richard Dallaire et Anselme Albert qui sont les leaders des gilets bleus. "Ces vétérans vont nous aider à nous rendre à l'objectif du début de saison", fait part Vienneau. En plus de ces trois vétérans, Gilles Boudreau et Claude LeBlanc ainsi que l'un des trois recrues entre Richard Bouchard, Michel Mossel et Khouri formeront le sixième et le septième.

Les autres membres de la formation sont: Michel Hebert, Jean McKee, Louis Marie Ouellet, Michel Bannister, Mario Caisie et Rino Gard.

Avec ce mélange de recrues et de vétérans, les Aigles sont assurés d'une victoire intéressante avec une certaine stabilité. "Même la ligue pourrait connaître une

nette amélioration dans les prochains saisons, puisque les trois autres équipes sont également en reconstruction.", fait savoir le mentor des Aigles.

Vienneau, qui fait un retour au sein du sport universitaire comme entraîneur, en est à sa première saison d'un programme de reconstruction de trois ans. "Cette année, l'objectif était au moins une fiche de 500. J'ai pu atteindre 75% et la troisième année, être dans les trois premiers canadiens", espère Vienneau. L'équipe est de plus en plus grande, sous McKee et Dallaire, la grande moyenne est de 6 points 2 points.

"Lors du recrutement pour les années futures, je vais tenter d'aller chercher quelques bons joueurs au Québec, et les membres de l'équipe francophones au

Nouveau-Brunswick. Chez certaine la grandeur nous viendra de 627", a ajouté que l'individu soit un joueur de grande qualité", informe Jean-Guy Vienneau.

La confrontation Memorial-U de M sera à voir et nous promet du jeu excitant. Chez les femmes la lutte sera entre Dalhousie, UNB et Memorial.

Voici le calendrier du championnat (gymnase du Ceps).

le samedi 26 février:
13h00 Dalhousie vs UNB (H)
15h00 de pos. vs le pos (F)
18h00 U de M vs Memorial (H)
20h00 3e pos. vs le pos. (F)
le dimanche 27 février:
13h00 finale hommes
15h00 finale femmes

Saviez-vous que... Saviez-vous que... Angles Bleus deuxième

Les joueurs de la dernière semaine dans la ligue ont été: GUY BOLDREAU dans la section compétitive avec une fiche de deux buts et MICHEL BLANCHARD dans la section gentillhomme avec un dossier de trois buts et une passe. Le ré de JOHNNY ST-ONGE,

gardien de but des Playboys et détenteur de la 2e meilleure moyenne de buts accordés dans la ligue compétitive, a toujours été d'imiter Ken Dryden. Cependant, vu sa petite taille, il n'est pas grand pour s'appuyer sur son bâton de hockey comme le faisait l'ancien cerbère des Canadiens (on pourrait toujours lui suggérer un plus petit bâton). PIERRE HALLÉ a démontré des talents autres que ceux de rector du Kaabo alors qu'il a réussi deux parties de quatre buts ces derniers jours (la ce rythme là, il se promettait sur la patinoire avec une calculatrice dans sa poche arrière). Les Naturalistes, après avoir perdu leur premier match de la saison par le compte de 6 à 5, ont maintenant

remporté onze victoires consécutives pour prendre sous les commandes du premier rang de la ligue gentillhomme. Ces récents succès sont attribuables à une tenue impeccable du gardien de but: PATRICK COLLETTE (détenteur de la meilleure moyenne chez les gardiens) ainsi qu'à une attaque sans pitié pour les adversaires. Pour prouver ce

fait, mentionnons que MICHEL BLANCHARD: JEAN NADÉ et SERGE APRIL figurent tous dans les meilleurs compteurs de la ligue (c'est avoir pour donner des cauchemars aux gardiens adverses). MARC "GREZKY" LABERGE (qui d'autre) continue à dominer la liste des compteurs de la section compétitive et s'achemine tranquillement vers un autre championnat de ligue. JEAN-MARC LEVESQUE et GUY BOLDREAU, avec qui il complète un trio des plus dynamiques... Le défenseur étoile de l'éducation physique, YVES BÉDARD, est revenu au 5e rang chez les compteurs de la ligue compétitive avec un total de 25 points, ce qui est exceptionnel compte-garde de la position où il évolue. DENIS GROULX, ancien-gardien de but des Aigles Bleus, est sur son pied d'égalité avec Yves avec une fiche de 16 buts et 9 passes bons pour 25 points. On peut dire qu'il remarque avec plaisir les coups de gardiens adverses et en tire profit... FRANÇOIS BÉGIN (junior) est le nouveau leader de la ligue compétitive avec un total de six pénalités (c'est de valeur qu'il n'a pas autant de points, que de minutes de punition).

Ballon sur glace

Les 12 et 13 février derniers, les Aigles Bleus de l'Université de Moncton ont participé à un tournoi de ballon sur glace à Cégep. Les représentants ont perdu 2-0 en finale devant les Baronnets de Grande-Digue.

Les Aigles Bleus évoluent dans la division B avec les équipes de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et les Baronnets. Quatre autres formations prennent la section A. Atholville, Dieppe, Shipigan et Cap Pelé. Le samedi les files de Guy Bernier ont défait l'Île-du-Prince-Édouard 6-1 et la Nouvelle-Écosse 2-1. Elles ont perdu une première fois devant Grande Digue 1-0. Malgré cette défaite, les Aigles ve sont qualifiés pour les demi-finales qui ont eu lieu le dimanche.

En demi-finale, l'opposition de l'Université était

les premières de la division A, Dieppe. Les Aigles ont vaincu Dieppe 3-2. Dans l'autre demi-finale, les éventuelles championnes, Grande Digue, ont blanchi Shipigan 3-0.

Selon l'instructeur des Aigles, Guy Bernier, ce tournoi a été satisfaisant sur toute la ligue. "C'est incroyable comment l'esprit d'équipe s'est raffermi pendant ce tournoi. Cela est une bonne chose pour notre importante partie de vendredi (le 18 février). Le Vendredi dernier, l'U de M et Dieppe s'affrontaient dans la cinquième partie de leur série finale de 5 pour déterminer les représentants "B" de la zone du Sud-est. L'équipe victorieuse se rendra les 11 et 12 mars à Carleton pour jouer les championnats du Nouveau-Brunswick.

Nous, sous l'œil d'Audet du CIMA à fin en tête des compteurs du tournoi de Cégep.

Aigles Bleus Premier - ASIA Deuxième - USIC

	G	P	N	BP	BC	PS
L. de M	19	2	1	161	67	39
DAL	17	4	0	128	66	34
St. Mary's	11	10	1	92	21	23
Mt. A	10	9	2	107	102	22
UNB	10	12	0	93	103	20
LIPE	7	11	2	91	96	20
ACA	7	13	2	96	124	16
St. Fx.	6	13	3	78	112	15
M. T.	3	18	1	80	165	7

Le classement de l'USIC

1. Toronto
2. U. de Moncton
3. Saskatoon
4. Concordia
5. Brandon

Classement Gentillhomme

Équipe	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	Total
Naturalistes	12	11	0	0	22
Infomanes	10	7	2	1	15
Droits	11	6	5	0	12
Brayons	11	4	6	1	9
Smurfs	11	4	7	0	8
Labatts bleu	10	3	6	1	6
Résidents	10	1	8	1	3

Statistique jusqu'au 14 février 1983

Joueur de la semaine: Michel Blanchard 3 buts 1 passe

Compteurs Gentillhomme

Nom	Équipe	Buts	Pas.	Pts.
Michel Power	Infomanes	20	9	29
Yves Laplante	Naturalistes	10	17	27
Michel Blanchard	Naturalistes	18	7	25
Jean Finn	Infomanes	10	15	25
Jean Nadeau	Naturalistes	13	7	20
Michel Dumont	Brayons	13	6	19
Denis Laplante	Naturalistes	5	14	19
J-Yves Savoie	Labatts bleu	11	6	17
Serge April	Naturalistes	11	5	16
Victor Savoie	Labatts bleu	10	5	15
Paul Bérubé	Brayons	8	5	13

Statistique jusqu'au 14 février 1983

Classement Compétition

Équipes	P.J.	P.G.	P.P.	P.N.	Total
Education Physique	11	10	0	0	21
Alpine	10	9	1	0	18
Playboys	10	7	2	1	15
Madawaskays	11	7	4	0	14
Alpines	9	5	3	0	11
Résidents	9	5	4	0	11
Pa achalis	10	4	5	1	9
Education	10	4	6	0	8
Brousses	9	2	7	0	6
Rescapés	9	2	7	0	6
Juniors U de M	9	1	7	0	2
Les C.C.	9	0	9	0	0

Statistiques jusqu'au 14 février 1983

Joueur de la semaine: Guy Boudreau 2 buts

Compteurs Compétition

Nom	Équipe	Buts	Pas.	Pts.
Marc Laberge	Ed. Physique	27	18	45
Daniel Gauthier	Alpines	18	15	33
Charles Collin	Alpines	16	13	29
Denis Brouque	Pa achalis	14	12	26
Denis Groulx	Résido	16	9	25
Yves Bédard	Ed. Physique	10	14	25
J-Marc Levesque	Ed. Physique	10	14	24
Pierre Dolron	Playboys	17	6	23
Réjean Stros	Résido	14	6	20
François	Madawaskayen	10	9	19

Statistique jusqu'au 14 février 1983

Semaine du 21 au 26 février 1983.

	Lundi	Mardi	Mercredi pm	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi pm	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée			Pierre	Yves	Yves	Yves	Jean	Jean	
Guichet 1			Marie-Jo	Marjo		Anne A.	Marie-Jo		
Guichet 11			Elda	Joanne					
Disc-Jockey			Florian	Louise	James	André	Erik	Serge	
Garçons et filles de 1			Christian	Lise C. Harold	Marc Karl Denis L. Allain	Maryse B.	Pierre R. Nicole M.	Jeannot	
comptoirs 2 Serveurs(es) de tables			Paul D.	Michel Yves D.	Jean B. Nicole P. Jeannette	Suzanne	Pierre A.	Julie T.	

Horaire des employés

	Lundi	Mardi	Mercredi pm	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi pm	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	Nicole		Pierre	Nicole	Jean Yves	Yves	Nicole		
Guichet 1			Elda	Gabrielle		Joanne			
Guichet 11				Marjo		Carole T.			
Disc-Jockey	Louise		Louise	Daniel D.	James	André	Erik		
Garçons et filles de 1	Lise C.		Jeannot	Yves D.	Pierre R. Lise C. Christian Denis C.	Allain	Denis L. Marc T.		
comptoirs 2 Serveurs(es) de tables			Nicole P.	Michel	Julie T. Jean B. Suzanne	Anne C.	Paul D. Jeannette		

Jeudi 10 Disco du Carnaval

Dernière de Musik en Scène au Kacho

La naissance du groupe BeauBassin a eu lieu en octobre 1981, dans le sous-sol de Wilfred Richard à Notre-Dame-de-Kent, au Nouveau-Brunswick, alors que deux musiciens diplômés en musique de l'Université de Moncton, Omer Richard(guitare) de Notre-Dame et Gérard Forest(piano) de Moncton, se joignent ensemble dans le but de former un orchestre (dans le style Jazz-Rock/Blues) qui offrirait à son auditoire un répertoire totalement original et francophone.

En janvier 1982, deux autres joueurs se joignent au groupe: André Savie (contre-basse) d'Edmundston et Marc Girouard (batterie) de Shediac Bridge.

N.B. Ils répèteront pendant quelques mois, pour enfin se lancer sur la scène "La Cave à Pape", les 27, 28 et 29 mars 1982.

C'est ainsi que Marc dû quitter le groupe, afin d'entreprendre une autre carrière. C'est alors qu'un autre batteur, Jean-Marc Léger de Tracadie, joigna l'orchestre. Avec ce nouveau venu, BeauBassin s'inscrivait au Gala de musique Sud Acadia à la vieille église de Barachois pour remporter le prix comme meilleure orchestre.

Quand tout semblait aller bien, deux des musiciens devaient quitter pour des raisons opposées. Jean-Marc afin d'accepter une "jobbe" dans le Nord-Est de la province, et André à cause

du manque de travail à Moncton.

C'est au tour de l'excellent batteur de Notre-Dame-de-Kent, Gilles Richard, de rejoindre le groupe. Gilles, comme Omer et Gérard, est diplômé en musique de l'Université de Moncton. Un peu plus tard, Gilles Cormier, de Notre-Dame aussi, complète le personnel actuel de BeauBassin.

Cette formation continue toujours à composer de la musique de "chez-nous". BeauBassin se prépare actuellement pour le concours "Musik en scène" qui se déroule présentement au Kacho. Vous aurez l'occasion de voir et surtout d'entendre) sur scène le groupe BeauBassin au Kacho les 25 et 26 février 1983.



Horaire de la semaine

Mercredi après-midi
Taverne
Mercredi soir La Bottine
Souriante
Jeudi soir Disco
Vendredi après-midi
Taverne
Vendredi soir BeauBassin
Samedi BeauBassin
Pendant la semaine d'étude le Kacho sera ouvert les jeudi et vendredi 24 et 25 février.

Services aux Étudiants

Programme

d'affirmation de soi

Le service de counselling psychologique offre un programme visant à améliorer les interactions sociales. L'entraînement vise surtout des difficultés telles que:

- la résolution de conflits interpersonnels
- exprimer et accepter des critiques
- une bonne communication
- faire valoir ses propres droits
- Si tu éprouves certaines difficultés dans une ou plusieurs de ces situations interpersonnelles, nous pouvons t'aider à les résoudre. Tu peux d'inscrire au local 410 taillon ou en téléphonant au numéro 858-4161.

Edna Pelletier-Doucet
Conseillère psychologique

AU KACHO

La Bottine Souriante

La Bottine Souriante, nom farfêlé que portent bien les cinq membres du groupe, nom exprimant l'état d'esprit qui transpire de la

musique traditionnelle du Québec à travers la fête, la joie et la danse. Cet état d'esprit a amené l'expression de plus en plus

populaire: "avoir la bottine souriante" et qui signifie "être heureux" ou encore "être bien dans ses souliers". C'est donc dans un

atmosphère de "swing" que l'on se donne rendez-vous.
Étudiant(e)s 2,50\$
Invité(e)s 4,00\$

